

HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
N°A42 AU 4EME ETAGE

ENTREE	9.91 m ²
SEJOUR/CUISINE	28.63 m ²
CHAMBRE 1	12.96 m ²
CHAMBRE 2	11.01 m ²
CHAMBRE 3	10.61 m ²
SDB	5.68 m ²
SDE	2.23 m ²
WC	1.40 m ²
RANGEMENT	1.59 m ²

SURFACE HABITABLE 84.02 m²

BALCON	6.55 m ²
TERRASSE/JARDINIERE	9.27 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 99.84 m²

LEGENDE

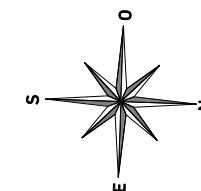
AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
			Retombée de poutre

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



INDICE 0 Fenetre Porte-fenetre **SEPT. 2024**

